

# Europe et Amérique du Nord

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1985)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

A part les visites aux lieux de détention en Espagne, les activités du CICR en Europe et en Amérique du Nord ont avant tout été axées, en 1985, sur la coopération avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la recherche de fonds auprès des gouvernements et des Sociétés nationales, le développement des relations avec les médias ou encore la promotion et la diffusion du droit international humanitaire. En particulier, le CICR n'a pas ménagé ses efforts aux fins d'encourager les Etats à ratifier les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

## ESPAGNE

Donnant suite à l'accord de principe des autorités espagnoles autorisant le CICR à visiter les personnes arrêtées en vertu de la législation antiterroriste, une équipe de délégués (dont un médecin) a effectué, comme l'année précédente, une série de visites dans six centres pénitentiaires dépendant du ministère de la Justice et deux hôpitaux. C'est ainsi que, du 29 avril au 25 mai, les délégués ont vu, selon les critères habituels du CICR, 419 personnes prévenues ou condamnées pour «délit de terrorisme».

Au début décembre, en réponse à l'invitation du Président du Sénat et du Président du Congrès, un membre du Comité, M. Gallino, accompagné de deux délégués, s'est rendu en Espagne afin de participer à deux séances d'information sur le CICR, ses activités et son mode de financement. Ce déplacement a également permis aux représentants du CICR de rencontrer les dirigeants de la Croix-Rouge espagnole, et en particulier son nouveau président, M. Leocadio Marin qui, par ailleurs, a rencontré au siège le Président du CICR et ses principaux collaborateurs en décembre.

## ETATS-UNIS

Le Président du CICR, M. Hay, accompagné du directeur des Activités opérationnelles, du directeur des Affaires générales, du chef de la Division des Organisations internationales et d'un juriste, s'est rendu à New York et à Washington, du 17 au 21 juin.

M. Hay a été reçu par le Président Reagan, ainsi que par le Secrétaire d'Etat, M. Shultz, le sous-Secrétaire d'Etat à la Défense, M. Taft, le conseiller juridique du Département d'Etat, M. Sofaer, des membres du Congrès et les sénateurs Kennedy, Lugar et Pell. Cette mission, qui s'est déroulée fortuitement au moment même de l'affaire des otages de la TWA (*voir chapitre «Moyen-Orient»*), a permis aux représentants du CICR de rencontrer tous les interlocuteurs prévus et

de s'entretenir avec eux, non seulement de cette question d'une brûlante actualité, mais également de tous les thèmes prévus initialement (en particulier, ratification des Protocoles additionnels, présentation des activités de l'institution et de leur mode de financement).

A l'occasion de cette mission aux Etats-Unis, un entretien a été organisé, à New York, avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar. En outre, des discussions de travail ont eu lieu avec la Croix-Rouge américaine. Enfin, des représentants du CICR ont participé à un séminaire pour diplomates sur le droit international humanitaire, organisé à l'«American University» de Washington.

Tout au long de l'année, des contacts étroits ont été maintenus entre le CICR et les autorités américaines, soit pas l'intermédiaire de la délégation du CICR auprès des organisations internationales à New York, soit à l'occasion des diverses missions effectuées à partir de Genève. Par ailleurs, le chef de la Division des Organisations internationales et ses collègues basés aux Etats-Unis ont régulièrement été en relation, pour traiter de questions opérationnelles ou juridiques, avec certains délégués des Etats représentés auprès des Nations Unies à New York.

Le CICR a également suivi, comme chaque année, diverses réunions organisées au siège des Nations Unies à New York. Ces réunions ont été l'occasion de nombreux contacts avec les délégations des pays membres et avec les représentants des secrétariats de l'Organisation. Les discussions ont porté sur des questions d'intérêt commun touchant notamment aux activités opérationnelles du CICR, aux problèmes des droits de l'homme et à divers aspects du droit international humanitaire.

## FRANCE

Le Président du CICR s'est rendu à Paris, les 2 et 3 juillet, en compagnie du directeur des Activités opérationnelles et du directeur adjoint, afin de rencontrer le ministre des Relations extérieures, M. Roland Dumas, et le secrétaire général au Quai d'Orsay, M. Ross. Ce contact a permis aux représentants du CICR d'exposer à leurs interlocuteurs les activités du CICR et d'évoquer la vive préoccupation de l'institution face aux violations du droit international humanitaire commises dans diverses régions du monde.

Le Président du CICR s'est également entretenu avec les dirigeants de la Croix-Rouge française, dont M. Dauge, Président.

Tout au long de l'année, des contacts étroits ont été maintenus avec cette Société nationale, dans divers domaines. C'est ainsi que le chef de la Division médicale du CICR a, par exemple, participé à des séminaires organisés par la Société

nationale, respectivement à Modane et à Paris, en mai et novembre, consacrés à la formation de volontaires pour missions internationales. Le chef de l'Agence centrale de recherches à Genève a également pris part, les 26 et 27 avril, au 2<sup>e</sup> séminaire national sur les recherches, organisé à Paris par la Croix-Rouge française.

## HONGRIE

A l'invitation de la Croix-Rouge hongroise, le vice-Président du CICR, M. Aubert, et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord se sont rendus à Budapest, du 2 au 6 novembre. Des questions relatives notamment au mouvement de la Croix-Rouge et à son avenir, ainsi qu'à l'adhésion de la Hongrie aux Protocoles additionnels, ont été abordées au cours d'entretiens avec le Président du Comité exécutif de la Croix-Rouge hongroise, M. János Hantos, également vice-Président de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, et avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le Dr Gyula Horn.

Par ailleurs, à deux reprises, des groupes de journalistes hongrois ont été reçus, en 1985, au siège du CICR.

## ITALIE

Dans le cadre des relations du CICR avec l'Italie, le vice-Président du CICR a reçu, le 18 juin, le ministre des Affaires étrangères, M. Andreotti. Les 5 et 6 décembre, le Président du CICR, accompagné du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord et du chef de la Division du financement, a séjourné à Rome où il a été reçu par le Président de la République, M. Cossiga, le ministre des Affaires étrangères, M. Andreotti, ainsi qu'au Parlement et par divers responsables de la Croix-Rouge italienne. A cette occasion, les représentants du CICR ont été informés que la loi portant sur la ratification des Protocoles additionnels par l'Italie venait d'être adoptée, le jour même, par la Chambre des députés.

## LIECHTENSTEIN

La Présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein, la Princesse Gina de Liechtenstein, accompagnée de la princesse Marie-Aglaë et de deux membres de la Société nationale, a rendu visite au siège du CICR, le 21 mars. Après 40 ans à la tête de cette Croix-Rouge, fondée en 1945, la Princesse Gina a remis la présidence à la Princesse Marie-Aglaë, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société nationale, le 8 juin. Le Président du CICR, accompagné du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, s'est déplacé à Vaduz pour participer à cette cérémonie.

## POLOGNE

Bien que le CICR n'ait plus de présence permanente en Pologne depuis décembre 1984, des contacts réguliers ont été maintenus entre Genève et Varsovie, tant avec les autorités polonaises qu'avec la Société nationale.

Le délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu à Varsovie, début janvier, afin de faire le point avec les autorités, notamment avec le vice-Premier ministre M. M.F. Rakowski, sur les trois années (1981-1984) de présence du CICR en Pologne. Il a également participé à l'élaboration, avec la Croix-Rouge polonaise, de programmes de diffusion du droit international humanitaire.

Les 20 et 21 août, le vice-Président du CICR, M. Aubert, a séjourné à Varsovie où il a pris part au séminaire d'été de droit international humanitaire (*voir chapitre «Le droit et la réflexion juridique»*). Il a rencontré, à cette occasion, les dirigeants de la Croix-Rouge polonaise.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Du 11 au 17 août, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu en RDA, en réponse à l'invitation de la Société nationale. Il a notamment participé à l'ouverture du camp de jeunesse à Weimar et il s'est entretenu avec le D<sup>r</sup> Akkermann, président de la Croix-Rouge allemande en RDA, des activités du CICR, de leur financement, de la diffusion du droit international humanitaire et de la ratification des Protocoles additionnels.

## RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le Président du CICR s'est rendu à Bonn, du 10 au 14 juin, accompagné du directeur des Activités opérationnelles et du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. De concert avec la Société nationale, cette mission a permis aux représentants du CICR de s'entretenir avec plusieurs dirigeants du pays, en particulier, le Président Richard von Weizsäcker, le chancelier, M. Kohl, le Président de la représentation du SPD au Bundestag, le Dr Vogel, ainsi qu'avec plusieurs ministres et parlementaires. Elle a aussi été l'occasion d'examiner avec les dirigeants de la Croix-Rouge nationale diverses questions d'intérêt commun relatives notamment aux préoccupations du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et aux contributions de la Société nationale aux opérations du CICR.

Le 31 janvier, une quinzaine de membres du Parlement allemand, accompagnés du premier conseiller de la Mission permanente à Genève, ont été reçus au siège du CICR.

## ROYAUME-UNI

Divers contacts, tant à Londres qu'à Genève, ont permis au CICR de développer, en 1985, ses relations avec le Royaume-Uni. Ces rencontres ont donné l'occasion d'évoquer des sujets tels que le financement du CICR, la ratification des Protocoles additionnels, ou diverses questions relatives au droit de la guerre, en particulier sur mer. Le Président du CICR a notamment abordé ces points, le 16 octobre, avec M. Eggar, sous-Secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Pour sa part, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu à Londres en septembre, où il a eu des entretiens avec les responsables de la Croix-Rouge britannique, en particulier avec sa nouvelle présidente, Lady Limerick. En décembre, le délégué général est retourné à Londres, où il a été reçu par des parlementaires britanniques. Lors de cette dernière mission, le sujet d'une nouvelle série de visites dans les prisons d'Irlande du Nord dans le courant 1986 a été abordé par le délégué général au «Northern Ireland Office» et un accord de principe a été obtenu. La dernière visite du CICR aux détenus en Irlande du Nord remonte à avril 1983.

## IRLANDE

En décembre, le délégué général s'est rendu à Dublin où il a eu des entretiens avec des parlementaires, le ministre de la Défense, des représentants du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'avec le nouveau «chairman» de la Société nationale, M. P. D. Hogan, et son secrétaire général.

## TCHÉCOSLOVAQUIE

Le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu en Tchécoslovaquie, du 9 au 13 septembre. A l'occasion de divers entretiens, en particulier avec le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Svoboda, les activités du CICR dans le monde ont été discutées. Diverses possibilités de

coopération, en particulier dans le domaine de la diffusion, ont été abordées avec les dirigeants de la Société nationale.

Puis, en compagnie du vice-Président de la Société nationale, le délégué général a visité la Bohême, où il a rencontré les représentants des sections locales de cette Croix-Rouge.

## TURQUIE

Dans le cadre du conflit Irak/Iran, les autorités de Turquie ont facilité la réalisation de 11 opérations de rapatriement de prisonniers de guerre en mettant à disposition l'aéroport d'Ankara. Ces opérations ont été menées à bien avec la collaboration du Croissant-Rouge turc. Il convient de préciser que le rapatriement de prisonniers vers l'Irak s'est déroulé sans la participation du CICR (*voir chapitre «Moyen-Orient» du présent Rapport*).

Par ailleurs, le CICR a maintenu des contacts avec les autorités turques, rappelant son intérêt pour une éventuelle action de protection et d'assistance, en relation avec la situation interne en Turquie.

## URSS

Le CICR a maintenu des relations étroites avec l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Du 11 au 18 août, le directeur des Affaires générales s'est rendu en Union soviétique, où il s'est notamment entretenu avec le Président de l'Alliance, M. Baltiyski, de la prochaine Conférence internationale, ainsi que de diverses questions concernant les activités du CICR.

Le chef du Département de l'Information du CICR a également séjourné à Moscou, du 1er au 5 octobre, à l'invitation de l'Alliance, où il a participé, en tant que membre du jury, au 2<sup>e</sup> concours international d'affiches Croix-Rouge regroupant les œuvres sélectionnées par les Sociétés nationales d'une dizaine de pays socialistes.

Cette mission a également permis de faire le point avec divers responsables de l'Alliance quant à la mise en œuvre du programme de coopération dans les domaines de l'information et de la diffusion adopté en 1984 par les deux institutions.



## LE SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES A AROLSSEN

Créé en 1943 à Londres par le Commandement des forces alliées, le Service international de recherches (SIR) est basé depuis 1946 à Arolsen (République fédérale d'Allemagne). En 1955, le SIR a été placé, par un accord international, sous la responsabilité du CICR qui en assume la direction et l'administration. La fonction d'autorité de contrôle est exercée par la Commission internationale pour le Service international de recherches (CISIR) composée de représentants de dix gouvernements (République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume Uni, Belgique, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Pays-Bas). Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés délègue un observateur permanent auprès de la CISIR pour prendre soin des intérêts des personnes qui, statutairement, relèvent de sa compétence.

La tâche du SIR consiste à fournir aux personnes directement intéressées les renseignements individuels contenus dans ses archives et documents, et ceci à des fins humanitaires. Les quatre mandats qui en découlent sont les suivants:

- rechercher les personnes disparues
- réunir les documents individuels concernant les anciens persécutés du régime national-socialiste durant le III<sup>e</sup> Reich
- classer ces documents selon un système d'archives et les conserver d'une manière appropriée
- donner réponses aux demandes émanant d'anciens persécutés ou de leurs ayants droit.

Cette dernière catégorie comprend:

- les Allemands et les personnes d'autres nationalités détenus en camps de concentration ou en camps de travail
- les non-Allemands déportés aux travaux forcés lors de la Seconde Guerre mondiale
- les déportés non-Allemands qui, après la guerre, n'ont pas pu ou n'ont pas voulu rentrer dans leurs pays d'origine. Ceux-ci furent pris en charge par les Forces Alliées de l'Ouest en tant que « Displaced Persons » (DPs). Le SIR possède également un grand nombre de documents concernant cette période qui s'étend jusqu'au début des années 50.

Le SIR publie chaque année son propre rapport d'activité dont nous relevons les chiffres suivants:

- en 1985, le SIR a reçu 30.766 demandes provenant de 35 pays. Ces demandes concernent 23.700 personnes désirant recevoir une confirmation de leur internement ou de leurs travaux forcés. Ces personnes appartiennent aux trois catégories mentionnées ci-dessus.
- le personnel du SIR a effectué 285.409 vérifications dans 20 fichiers différents, touchant 36.200 personnes et portant sur plus de 53.800 noms (y compris les noms de jeune fille et les noms d'emprunt): au total plus de 52.900 réponses ont pu être transmises.
- le nombre des cas de recherches s'est élevé à 2.356. Les recherches ont permis d'éclaircir 229 cas.



*Ethiopie: un « Twin Otter » du CICR survolant un camp de personnes déplacées, à Mekele. (Photo Dany Gignoux)*

**SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1985**  
(Selon date d'entrée en stock sur le terrain des marchandises)

PAYS	DONS EN NATURE			ACHATS PAR LE CICR			TOTAL
	SECOURS		MÉDICAL	SECOURS		MÉDICAL	ACHEMINÉ
	(tonnes)	(Fr.s.)	(Fr.s.)	(tonnes)	(Fr.s.)	(Fr.s.)	(Fr.s.)
<b>AFRIQUE . . . . .</b>	<b>141 189</b>	<b>148 596 930</b>	<b>179 306</b>	<b>38 511</b>	<b>40 517 203</b>	<b>3 435 711</b>	<b>192 729 150</b>
Afrique du Sud . . . . .	—	—	—	181	352 170	18 567	370 737
Angola . . . . .	5 534	8 937 492	41 639	11 444	10 591 036	796 705	20 366 872
Éthiopie . . . . .	112 538	115 241 778	77 128	23 965	23 660 389	846 581	139 825 876
Gambie . . . . .	—	—	—	1	9 613	—	9 613
Liberia . . . . .	—	—	—	2	17 569	28 489	46 058
Mozambique . . . . .	109	410 434	31 393	37	121 579	554 764	1 108 170
Namibie . . . . .	—	—	—	68	79 433	229	79 662
Ouganda . . . . .	383	442 733	327	125	237 897	141 197	822 154
Somalie . . . . .	—	850	—	55	118 542	23 277	142 669
Soudan (conflit au Tigré et en Erythrée) . . . . .	22 615	23 546 356	28 819	2 321	4 805 434	747 819	29 128 428
Soudan . . . . .	—	—	—	1	4 681	—	4 681
Tchad . . . . .	10	17 287	—	275	441 849	23 753	482 889
Zaïre . . . . .	—	—	—	8	25 079	9 932	35 011
Zambie . . . . .	—	—	—	28	51 932	—	51 932
Zimbabwe . . . . .	—	—	—	—	—	254 398	254 398
<b>AMÉRIQUE LATINE . . . . .</b>	<b>5 716</b>	<b>10 375 360</b>	<b>—</b>	<b>7 724</b>	<b>7 489 548</b>	<b>1 133 030</b>	<b>18 997 938</b>
Argentine . . . . .	—	—	—	—	379	3 017	3 396
Chili . . . . .	124	621 133	—	38	107 966	16 217	745 316
Colombie . . . . .	—	—	—	—	—	1 462	1 462
Costa Rica . . . . .	—	—	—	11	171 981	3 100	175 081
El Salvador . . . . .	3 517	3 999 607	—	6 740	3 969 583	439 206	8 408 396
Haïti . . . . .	179	225 681	—	45	134 729	1 831	362 241
Honduras . . . . .	11	50 942	—	6	27 236	9 861	88 039
Nicaragua . . . . .	1 580	3 375 056	—	834	2 912 697	584 146	6 871 899
Paraguay . . . . .	40	400 400	—	—	—	—	400 400
Pérou . . . . .	110	1 033 911	—	25	48 727	74 190	1 156 828
Uruguay . . . . .	155	668 630	—	25	116 250	—	784 880
<b>ASIE . . . . .</b>	<b>2 843</b>	<b>4 047 860</b>	<b>1 121 692</b>	<b>498</b>	<b>813 082</b>	<b>4 241 075</b>	<b>10 223 709</b>
Birmanie . . . . .	—	—	—	—	—	26 299	26 299
Indonésie . . . . .	260	140 234	—	58	123 138	10 000	273 372
Kampuchéa . . . . .	—	—	—	20	50 452	868 868	919 320
Pakistan (conflit afghan) . . . . .	—	—	643 272	250	461 114	2 351 054	3 455 440
Philippines . . . . .	2 160	3 659 083	—	42	45 579	119 640	3 824 302
Thaïlande (conflit du Kampuchéa) . . . . .	423	248 543	478 420	128	132 799	865 214	1 724 976
<b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>	<b>1 432</b>	<b>3 983 546</b>	<b>886 707</b>	<b>1 261</b>	<b>2 791 910</b>	<b>1 443 549</b>	<b>9 105 712</b>
Irak . . . . .	—	270	—	12	283 224	31 384	314 878
Iran . . . . .	—	—	—	—	—	1 401	1 401
Israël et territoires occupés . . . . .	800	514 545	—	454	670 331	29 987	1 214 863
Jordanie . . . . .	—	—	—	—	27 300	—	27 300
Liban . . . . .	102	622 110	880 009	763	1 738 682	1 296 780	4 537 581
Conflit du Sahara occidental . . . . .	510	2 646 421	—	30	54 560	4 157	2 705 138
Syrie . . . . .	20	200 200	6 698	2	17 813	79 840	304 551
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>151 180</b>	<b>167 003 696</b>	<b>2 187 705</b>	<b>47 994</b>	<b>51 611 743</b>	<b>10 253 365</b>	<b>231 056 509</b>

**DONS EN NATURE REÇUS ET ACHATS**

(Selon date d'entrée en stock)

DONATEURS	Céréales (tonnes)	Légumineuses (tonnes)	Huile (tonnes)	Produits laitiers (tonnes)	Divers vivres (tonnes)	TOTAL VIVRES (tonnes)
<b>TOTAL CROIX-ROUGE . . . . .</b>	<b>600</b>	<b>56</b>	<b>309</b>	<b>203</b>	<b>1 066</b>	<b>2 234</b>
<b>Sociétés nationales</b>						
Allemagne (Rép. féd. d') . . . . .	—	—	—	—	—	—
Australie . . . . .	—	—	—	—	—	—
Autriche . . . . .	—	—	—	—	—	—
Belgique . . . . .	100	—	—	8	15	123
Danemark . . . . .	—	—	—	100	—	100
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	—	—	—	—	—	—
Finlande . . . . .	—	—	—	—	—	—
France . . . . .	—	—	—	—	—	—
Grande-Bretagne . . . . .	—	—	200	—	—	200
Japon . . . . .	—	—	—	—	800	800
Norvège . . . . .	—	—	7	—	251	258
Pays-Bas . . . . .	500	—	—	50	—	550
Suède . . . . .	—	—	100	20	—	120
Suisse . . . . .	—	56	—	20	—	76
Autres Croix-Rouge* . . . . .	—	—	2	5	—	7
<b>TOTAL GOUVERNEMENTS . . . . .</b>	<b>94 351</b>	<b>8 596</b>	<b>10 277</b>	<b>1 121</b>	<b>—</b>	<b>114 345</b>
<b>Gouvernements</b>						
Allemagne (Rép. féd. d') . . . . .	17 000	—	3 090	200	—	20 290
Belgique . . . . .	2 920	—	—	—	—	2 920
Canada . . . . .	14 928	—	—	—	—	14 928
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	55 824	8 596	6 121	225	—	70 766
Finlande . . . . .	250	—	97	221	—	568
Indonésie . . . . .	250	—	—	—	—	250
Italie . . . . .	—	—	969	—	—	969
Norvège . . . . .	—	—	—	—	—	—
Suisse . . . . .	3 179	—	—	475	—	3 654
Tchécoslovaquie . . . . .	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL DIVERS . . . . .</b>	<b>28 253</b>	<b>92</b>	<b>2 996</b>	<b>798</b>	<b>65</b>	<b>32 204</b>
<b>Divers</b>						
CEE . . . . .	20 159	—	2 682	766	—	23 607
PAM . . . . .	2 150	92	81	—	55	2 378
Autres donateurs . . . . .	5 944	—	233	32	10	6 219
<b>TOTAL DONATIONS . . . . .</b>	<b>123 204</b>	<b>8 744</b>	<b>13 582</b>	<b>2 122</b>	<b>1 131</b>	<b>148 783</b>
<b>TOTAL ACHATS CICR** . . . . .</b>	<b>21 146</b>	<b>16 854</b>	<b>1 947</b>	<b>10</b>	<b>3 742</b>	<b>43 699</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL*** . . . . .</b>	<b>144 350</b>	<b>25 598</b>	<b>15 529</b>	<b>2 132</b>	<b>4 873</b>	<b>192 482</b>

\* Sociétés dont la contribution est inférieure à 25 000 Fr.s.

\*\* Y compris achats effectués avec des dons cash «earmarked» et 3 780 788 Fr.s. pour la partie des frais de transport des dons du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique payés par le CICR puis remboursés par le donateur.

\*\*\* A ce total il faut ajouter 26 372 tonnes de vivres et 3 760 tonnes de semences prêtées ou remboursées au CICR en 1985, essentiellement pour l'action en Ethiopie.

**EFFECTUÉS PAR LE CICR EN 1985**

sur le terrain des marchandises)

Semences (tonnes)	Couvertures (pièces)	Tentes (pièces)	Divers secours (tonnes)	TOTAL SECOURS (Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	GRAND TOTAL (Fr.s.)
—	<b>339 575</b>	<b>1 500</b>	<b>809</b>	<b>13 205 828</b>	<b>1 420 334</b>	<b>14 626 162</b>
—	155 000	650	335	3 604 066	117 737	3 721 803
—	—	—	2	9 210	333 498	342 708
—	7 248	—	11	550 530	—	550 530
—	42 252	150	14	684 720	—	684 720
—	21 030	50	6	444 572	57 845	502 417
—	6 545	—	1	174 930	—	174 930
—	—	—	11	200 232	46 796	247 028
—	—	—	11	48 600	—	48 600
—	17 500	—	125	1 277 665	60 212	1 337 877
—	—	—	—	524 160	71 640	595 800
—	12 500	—	44	2 172 998	525 172	2 698 170
—	20 000	—	—	550 119	—	550 119
—	35 000	600	159	2 226 487	106 919	2 333 406
—	22 500	50	88	713 710	78 474	792 184
—	—	—	2	23 829	22 041	45 870
—	<b>94 440</b>	—	<b>33</b>	<b>113 797 209</b>	<b>767 371</b>	<b>114 564 580</b>
—	60 020	—	25	18 939 424	—	18 939 424
—	—	—	—	1 850 654	—	1 850 654
—	28 420	—	6	10 228 625	207 371	10 435 996
—	—	—	—	72 889 868	—	72 889 868
—	4 700	—	2	1 754 212	—	1 754 212
—	—	—	—	100 500	—	100 500
—	—	—	—	1 709 700	—	1 709 700
—	—	—	—	—	560 000	560 000
—	—	—	—	6 312 526	—	6 312 526
—	1 300	—	—	11 700	—	11 700
<b>921</b>	—	—	<b>2</b>	<b>40 000 659</b>	—	<b>40 000 659</b>
—	—	—	—	33 220 015	—	33 220 015
—	—	—	—	1 256 444	—	1 256 444
921	—	—	2	5 524 200	—	5 524 200
<b>921</b>	<b>434 015</b>	<b>1 500</b>	<b>844</b>	<b>167 003 696</b>	<b>2 187 705</b>	<b>169 191 401</b>
<b>2 201</b>	<b>112 741</b>	<b>39</b>	<b>1 731</b>	<b>51 611 743</b>	<b>10 253 365</b>	<b>61 865 108</b>
<b>3 122</b>	<b>546 756</b>	<b>1 539</b>	<b>2 575</b>	<b>218 615 439</b>	<b>12 441 070</b>	<b>231 056 509</b>



# RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CICR

(Situation au 31 décembre 1985)

